

Désignation de l'entreprise		SAS 2F BATIMENT			Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise		3 Chemin de Balanede 63140 CHATEL GUYON						
SIREN		9 5 3 9 3 5 7 8 0		Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 5		Durée de l'exercice précédent *		
						Exercice N clos le		
						31 01 01 21 01 21 4		
						Net		
		Brut		Amortissements-Provisions		Net		
		1		2		3		
ACTIF								
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	10000	012		10000	
		Autres *	014	249	016	102	146	
	Immobilisations corporelles *		028	361768	030	66278	295489	
	Immobilisations financières * (1)		040	40	042		40	
	Total I (5)		044	372057	048	66381	305675	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	7799	052	7799	
		Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	414	066		414	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	124992	070	124992	
		Autres * (3)		072	14718	074	14718	
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	120901	086		120901	
	Charges constatées d'avance *		092	2033	094		2033	
Total II		096	270858	098		270858		
Total général (I+II)		110	642915	112	66381	576533		
PASSIF								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120	10000	
	Écarts de réévaluation					124		
	Réserve légale					126		
	Réserves réglementées *					130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131		132	
	Report à nouveau					134		
	Résultat de l'exercice					136	31468	
	Subventions d'investissement					137		
	Provisions réglementées					140		
	Total I					142	41468	
Provisions pour risques et charges					Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156	351291	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *					166	122201	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA :)				169	23718	172	55499
	Comptes courants d'associés					173		
	Autres dettes					175	124	
	Produits constatés d'avance					174	5949	
Total III					176	535065		
Total général (I + II + III)					180	576533		
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	274242
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	377057
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	4484	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

SAS 2F BATIMENT

Annexe aux comptes de l'exercice clos-le 30/09/2024

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1	Évènements principaux.....	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives au bilan.....	2
2.1	Actif	2
2.1.1	Actif immobilisé	2
	Augmentations.....	4
	Diminutions	4
	Augmentations.....	6
	Diminutions	6
2.1.2	Stocks	6
2.1.3	Produits à recevoir	7
2.1.4	Créances.....	8
2.2	Passif	9
2.2.1	Capitaux propres.....	9
2.2.2	Dettes financières et autres dettes	10
2.2.3	Charges à payer	11
3	Informations relatives au compte de résultat.....	12

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Évènements principaux

La SAS 2F Bâtiment a été immatriculée le 29 juin 2023 avec une date de commencement d'activité au 28 juin 2023. La société clôturant au 30 septembre 2024, ce 1er exercice présente donc une durée exceptionnelle de 15 mois.

En date du 5 octobre 2023, la SAS 2F Bâtiment a fait l'acquisition du fonds artisanal de maçonnerie de la SARL FOURNIER Lionel pour un montant total de 360 k€.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charge.

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelle	Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles - TOTAL II	-	10 249	-	10 249
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	228 842	5 000	223 842
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	7 000	-	7 000
	Matériel de transport	-	123 000	-	123 000
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-	7 926	-	7 926
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	-	366 768	5 000	361 768
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	-	40	-	40
	TOTAL IV	-	40	-	40
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	-	377 057	5 000	372 057

2.1.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faites des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Fond commercial :

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

2.1.1.2 Immobilisations corporelles

2.1.1.2.1 Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	228 842	-	5 000
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	7 000	-	-
Matériel de transport	-	123 000	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	7 926	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.1.3 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Concessions et droits similaires, logiciel	Linéaire	3 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 7 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 7 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

2.1.1.4 Tableaux des amortissements

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	-	103	-	-	-	103
Corporelles	-	66 728	-	449	-	66 279
Financières	-		-		-	-
TOTAL	-	66 831	-	449	-	66 381

2.1.1.5 Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebut
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	40	-	-

2.1.2 Stocks

2.1.2.1 Stocks de produits achetés

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

2.1.3 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	900
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	-
Divers	-
TOTAL	900

2.1.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		-	-	-	
	Prêts		-	-	-	
	Autres immobilisations financières		40	-	40	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-	
	Autres créances clients		124 992	124 992	-	
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-	
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices		-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée		10 234	10 234	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés		-	-	-
		Divers		-	-	-
	Groupes et associés		4 484	4 484	-	
	Débiteur divers		-	-	-	
Charges constatées d'avance		2 033	2 033	-		
TOTAL			141 783	141 743	40	

2.2 Passif

2.2.1 Capitaux propres

2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	-	10 000	-	10 000
Primes, réserves et écarts	-	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	-	31 469	-	31 469
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	-	41 469	-	41 469

2.2.1.2 Capital

Le capital est composé de 100 actions de 10 euros de valeur nominale.

Le capital a été entièrement libéré.

	% détention	Nombre de parts
Personnes Physiques :		
Mr FECHOZ Guillaume 3, chemin de Balanède 63140 Chatel-Guyon	60	60
Mme Fournier Sabrina 3, chemin de Balanède 63140 Chatel-Guyon	40	40

2.2.2 Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	320 215	45 972	209 548	64 695
Emprunts et dettes financières Divers	31 076	31 076	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	122 201	122 201	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	24 603	24 603	-	-
Impôts sur les bénéfices	5 576	5 576	-	-
TVA	23 719	23 719	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	1 602	1 602	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	125	125	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	5 949	5 949	-	-
TOTAL	535 065	260 822	209 548	64 695

Prêt BP 360 k€ :

- Caution personnelle et solidaire Mr Guillaume Fechoz à hauteur de 30 % de l'encours du crédit soit au maximum 108 k€
- Garantie BPI à hauteur de 70 % de l'encours des sommes dues
- Nantissement du fonds de commerce à hauteur de 360k€
- Blocage compte courants associés (sauf incorporation capital) à hauteur de 20 000 € pour chaque associé

Caution bancaire du LCL au titre de la retenue de garantie liée au marché Lidl à hauteur de 17316.77 € pour une durée d'un an

2.2.3 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	1 076
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	29 625
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	139
Autres charges fiscales	1 215
Divers	125
TOTAL	32 179

3 Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendue :	-	-	-
- Biens	1 142 067	-	1 142 067
- Services			
Chiffre d'affaires net	1 142 067	-	1 142 067

2F BATIMENT

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros

Siège social : 3, Chemin de Balanède - 63140 CHATEL GUYON

953 935 780 RCS CLERMONT FERRAND

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 31 468 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	31 468,62 euros
A la réserve légale	1 000,00 euros

Solde	30 468,62 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 30 468,62 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
La Gérance**

